

CONTRAT DE VENTE D'AUTO D'OCCASION ENTRE PARTICULIERS (VÉHICULE HORS QUÉBEC)

Ce modèle s'applique seulement à une transaction entre particuliers, et non entre consommateur et commerçant.

Instructions pour l'utilisation dans Google Docs :

Pour faciliter l'impression et le remplissage, ou l'enregistrement en PDF, nous vous recommandons de copier le contenu de ce document dans un nouveau document Google Docs. Vous pourrez ensuite ajuster la mise en page, les interlignes et les tailles de police selon vos préférences pour l'impression.

VENDEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

ACHETEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

DESCRIPTION DU VÉHICULE

Marque : _____

Modèle : _____

Année : _____

Numéro d'identification du véhicule (NIV ou numéro de série) : _____

Odomètre : _____ km / mi (encercler l'unité)

Distance réellement parcourue (si différente de celle qu'affiche l'odomètre) : _____ km / mi

Immatriculation précédente (le cas échéant) : _____

Cylindrée : _____ cc/cm³ / litre(s) / po³ (encercler l'unité)

PROVENANCE DU VÉHICULE

Province / État / Pays d'origine : _____

Date d'entrée au Canada (si applicable) : _____

UTILISATION ANTÉRIEURE (s'il y a lieu)

- ☐ auto de location
- ☐ véhicule de démonstration
- ☐ taxi
- ☐ auto-école
- ☐ auto pour la clientèle
- ☐ autre (préciser) : _____

Identité de chaque commerce ou organisme public qui a loué l'auto à long terme ou en a été propriétaire :

Manuel du propriétaire et livrets d'entretien du véhicule

- ☐ non fournis
- ☐ remis à la livraison du véhicule
- ☐ remis à une autre date (préciser) : _____

Statut du véhicule quand le vendeur l'a acheté

- ☐ Véhicule neuf. Date d'achat : _____
- ☐ Véhicule d'occasion. Date d'achat : _____

Représentations du vendeur (si applicable, décrire ci-dessous)

(ex. : « en bon état », « traité à l'antirouille chaque année », « toujours entretenu chez le concessionnaire »)

Le vendeur déclare, à sa connaissance, que le véhicule n'a pas été déclaré irrécupérable (par exemple, suite à une inondation) et n'a pas subi de dommages majeurs qui l'empêcheraient d'être immatriculé au Québec ou de circuler sur les routes.

EXAMEN ET ESSAI DU VÉHICULE

Essai du véhicule par l'acheteur :

- ☐ non
- ☐ oui (Si oui, date : _____)

Examen du véhicule par l'acheteur :

- ☐ non
- ☐ oui (Si oui, date : _____)

Examen du véhicule par un mécanicien ou un atelier choisi par l'acheteur :

- ☐ non
- ☐ oui (Si oui, date : _____)

Nom du mécanicien ou de l'atelier : _____

Type de vérification (ex. : mécanique, carrosserie ou autre) : _____

VÉRIFICATION MÉCANIQUE POUR L'IMMATRICULATION AU QUÉBEC

L'acheteur est informé qu'une vérification mécanique conforme, effectuée dans un centre de vérification mécanique accrédité par la SAAQ, est obligatoire pour l'immatriculation de ce véhicule au Québec, sauf exceptions prévues par la loi (ex: motoneige, quad, remorque de 900 kg ou moins, etc.).

Certificat de vérification mécanique (à remplir si déjà obtenu) :

- ☐ remis
- ☐ non exigé en vertu du Code de la sécurité routière (pour certains types de véhicules spécifiques comme motoneige, quad, etc.)

GARANTIES IMPOSÉES PAR LA LOI

Garantie de propriété : le vendeur garantit à l'acheteur que l'automobile est libre de tous droits, dettes ou hypothèques, sauf quant au solde de \$ _____, dû à (nom du créancier) _____ que l'acheteur paiera directement au créancier.

Preuve de propriété (ex. : contrat d'achat, quittance du prêteur) :

- ☐ remise
- ☐ non remise

Garantie de qualité :

- ☐ le vendeur garantit à l'acheteur que l'automobile n'a pas de vices cachés qui

l'empêchent de l'utiliser comme prévu ou qui diminuent tellement son utilité que l'acheteur, s'il les connaissait, ne l'achèterait pas ou la paierait moins cher.

- Ou
- ☐ l'acheteur renonce à la garantie de qualité prévue au Code civil du Québec, telle que décrite ci-haut.

AUTRES GARANTIES

Garantie conventionnelle du vendeur :

- ☐ non applicable
- Ou
- ☐ applicable pour une durée de : _____
Description : _____

Garantie du constructeur :

- ☐ non applicable
- ☐ garantie de base *
- ☐ garantie prolongée * : contrat remis
- ☐ contrat non remis

* Si le constructeur en confirme la validité, ces garanties sont transférées à l'acheteur, sans frais ni conditions.

Garantie sur réparations :

- ☐ non applicable
- Ou
- ☐ garantie de base ** : 3 mois ou 5 000 km selon le premier terme atteint (composante réparée, date, km) _____
- ☐ garantie prolongée ** : facture(s) remise(s)
- ☐ facture(s) non remise(s)

** Ces garanties sont transférées à l'acheteur, sans frais ni conditions.

RÉPARATIONS MAJEURES QUE LE VENDEUR DÉCLARE AVOIR EFFECTUÉES (annexer une liste au besoin)

- ☐ aucune
- Si applicable, décrire ci-dessous :
 1. ☐ facture(s) remise(s) ☐ facture(s) non remise(s)
 2. ☐ facture(s) remise(s) ☐ facture(s) non remise(s)

DÉFECTUOSITÉS DÉCLARÉES ET NON RÉPARÉES PAR LE VENDEUR (annexer une liste au besoin)

- ☐ aucune
- Si applicable, décrire ci-dessous :

AUTRES CLAUSES (par exemple, des accessoires en plus ou en moins, annexer une liste au besoin)

- ☐ aucune
- Si applicable, décrire ci-dessous :

PRIX DE VENTE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Prix de vente du véhicule : \$ _____

(inclut le solde à payer au créancier du vendeur, le cas échéant, mais exclut les frais

d'immatriculation, d'assurance, de transfert et les taxes applicables, y compris la TPS et la TVQ qui pourraient être exigées lors de l'immatriculation).

- ☐ Payé en entier à la signature du contrat
Mode de paiement (chèque, chèque certifié, argent, virement, etc.) : _____
- Ou
- ☐ Non payé en entier à la signature du contrat
Acompte versé au montant de : \$ _____
Mode de paiement de l'acompte (chèque, chèque certifié, argent, virement, etc.) : _____
Le solde en entier est payable en date du : _____
Mode de paiement du solde (chèque, chèque certifié, argent, virement, etc.) : _____
Ou
Le solde est payable en _____ versement(s) de \$ _____ le
(préciser la fréquence ou le moment) _____ en date du
_____ et un dernier versement (s'il y a lieu) de \$ _____.
Mode de paiement des versements (chèque, chèque certifié, argent, virement, etc.) : _____

DOCUMENTS REMIS À L'ACHETEUR (ESSENTIELS POUR L'IMMATRICULATION AU QUÉBEC)

- Le présent contrat de vente signé par les deux parties.
- **Si le véhicule provient d'une province canadienne :** Le certificat d'immatriculation original délivré par la province.
- **Si le véhicule provient des États-Unis :** Le formulaire « Title » ou « Salvage Certificate » original signé par le plus récent propriétaire.
- **Si le véhicule provient d'un autre pays :** Le certificat d'immatriculation original ou un document du pays d'origine certifiant la propriété du véhicule.
- **Si le véhicule est neuf (hors Québec) :** La Description du véhicule neuf (DVN) ou le Certificate of Origin for a Vehicle (COV).
- **Si applicable :** Formulaire de perception de droit de douane et le Formulaire d'importation de véhicule – Formulaire 1, remis par l'Agence des services frontaliers du Canada au moment où le véhicule est entré au pays.
- Autres documents (préciser) : _____

Document(s) remis à l'acheteur :

- ☐ à la signature du contrat
- ☐ à la livraison du véhicule
- ☐ à une autre date (préciser) : _____

LIVRAISON DU VÉHICULE

- ☐ à la signature du contrat
- ☐ à une autre date (préciser) : _____

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR L'ACHETEUR (NON EXHAUSTIF)

- **Immatriculation au Québec :** L'acheteur est seul responsable de toutes les démarches et frais liés à l'immatriculation du véhicule au Québec. Il est fortement recommandé

d'appeler la SAAQ pour connaître tous les documents requis et les procédures spécifiques.

- **Vérification de l'historique** : Il est recommandé de vérifier l'historique du véhicule usagé (ex. : CARFAX Canada, AutoCheck, Transports Canada) avant l'achat pour s'assurer qu'il répond aux exigences provinciales et qu'il n'est pas déclaré irrécupérable.
- **TPS et TVQ** : L'acheteur pourrait avoir à payer la TPS et la TVQ lors de l'immatriculation. Il est conseillé de contacter Revenu Québec pour vérifier cette obligation.
- **Coût d'immatriculation plus élevé** : Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les véhicules de luxe (valeur > 40 000 \$, masse nette ≤ 3 000 kg, < 7 ans) ou de forte cylindrée (moteur ≥ 3,95 litres, modèle ≥ 1995).
- **Assurance** : L'acheteur doit avoir une assurance privée de responsabilité civile pour un montant minimal de 50 000 \$ pour pouvoir immatriculer et faire circuler le véhicule au Québec.

SIGNATURES

Contrat signé le (date) : _____ dans la ville de : _____

Nom du vendeur : _____

Signature du vendeur : _____

Nom du témoin du vendeur (facultatif) : _____

Signature du témoin du vendeur : _____

Nom de l'acheteur : _____

Signature de l'acheteur : _____

Nom du témoin de l'acheteur (facultatif) : _____

Signature du témoin de l'acheteur : _____

Il est prudent d'apposer vos initiales sur les pages où les signatures n'apparaissent pas.

Ce document est un modèle et devrait être adapté aux spécificités de chaque transaction. Il est recommandé de consulter un professionnel du droit en cas de doute.